



ARRÊTÉ

Arrêté portant abrogation et remplacement de l'arrêté N°202200613 du 21 octobre 2022 et modifiant la désignation des personnalités et des personnes qualifiées participant au jury de concours restreint dans le cadre du marché de maîtrise d'oeuvre

1 DOCUMENT - Publié le 10 Novembre 2022



ARR_AUTRES_202200639_DESIGNATION_JURY_CENTRE_RESSOURCES_ELECTRONIQUE_HYPERFREQUENCES_PHOTONIQUE_ESTER.pdf
(.pdf, 84,7 Ko)

 TÉLÉCHARGER